



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **THE MULTINATIONAL PROSPERITY FUND**

SARL, Route de Fribourg 15, 1582 Donatyre

2. Date du prononcé de dissolution: 11.05.2017

3. Suspension de faillite: 21.07.2017

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.08.2017

5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision de la Présidente du Tribunal de la Broye et du Nord vaudois du 11 mai 2017, la société a été déclarée dissoute conformément aux art. 154 ORC et 731 b CO, sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

But : le conseil en développement et financement de projets.

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois

1401 Yverdon-les-Bains

03670485

